



10 CONSEILS POUR PROTÉGER SES GRANDS ENFANTS

À 18 ans, on devient un adulte aux yeux de la loi. Les jeunes majeurs sont pourtant bien loin de l'être pour leurs parents. Suivez nos conseils pour assurer leur avenir jusqu'à ce qu'ils soient vraiment autonomes ou simplement raisonnables.

© FRÉDÉRIQUE SCHMIDIGER

Valérie est prévoyante. Elle a rédigé un testament la première fois qu'elle a pris l'avion avec son mari sans sa fille, pour désigner sa sœur comme tutrice. Au cas où... Maintenant que sa fille a fêté ses 18 ans, une inquiétude la taraude. Son testament est-il encore adapté ? Sa sœur pourrait toujours la soutenir affectivement si le couple disparaissait, mais elle n'aurait aucune autorité légale. C'est vers d'autres

outils juridiques que les parents de jeunes majeurs doivent se tourner pour faciliter le règlement de leur succession, financer les études de leurs enfants ou aider à gérer et préserver un patrimoine.

01 EN PARLER À SES PROCHES

Même si le sujet est délicat à aborder, mieux vaut l'évoquer franchement avec les proches pressentis

pour veiller sur sa progéniture. Ne serait-ce que pour être certain qu'ils sont prêts à endosser cette responsabilité. Sans oublier bien sûr de sonder les enfants pour savoir avec quels adultes ils se sentiraient en confiance : le conseil vaut pour les mineurs comme pour les majeurs, les liens pouvant se distendre quand les enfants grandissent. « *Les parents peuvent s'appuyer sur leur notaire de famille pour les conseiller et les gui-*